

Nomination de Christophe Aubin en tant que Directeur financier du Fonds de Garantie

Vincennes, le 12 novembre 2018



Christophe Aubin est nommé directeur financier du Fonds de Garantie à compter du 12 novembre 2018. Rattaché au Directeur général **Julien Rencki**, il intègre le Comité de Direction. Il succède à Christian Schor, Directeur financier et membre du CODIR, qui quitte le Fonds de Garantie après 20 ans d'activités à la tête de la gestion des investissements.

Agé de 49 ans, titulaire d'un Magistère d'Economiste Statisticien de la Toulouse School of Economics, **Christophe Aubin** débute sa carrière en 1992 à EDF où il travaille sur les marchés de l'énergie avant de prendre la responsabilité de la gestion actifs-passifs du groupe. Après un passage chez Ernst & Young de 2001 à 2003, il est nommé responsable de la recherche quantitative d'Allianz Global Investors France. Il rejoint ensuite le Fonds de Réserve pour les Retraites en 2006 en tant que responsable du département stratégie d'investissement, puis directeur des risques et directeur adjoint des opérations. En 2010, il intègre la direction des investissements du groupe Crédit Agricole Assurances en tant que directeur adjoint et se voit confier, fin 2016, la direction de l'audit en qualité de membre du comité de direction du groupe.

« Je suis très heureux de rejoindre le Fonds de Garantie et de pouvoir, avec les équipes, apporter ma contribution à l'écriture d'une nouvelle et belle page pour cette institution », déclare **Christophe Aubin**. Directeur général du Fonds de Garantie, **Julien Rencki**, se réjouit de l'arrivée de **Christophe Aubin** au sein de son équipe de direction. « Ses compétences et son expérience éprouvées dans le secteur privé comme dans le secteur public nous permettront de poursuivre la rénovation de la gestion financière du Fonds de Garantie, l'une des priorités du projet d'entreprise Cap 2020 ».

A propos du Fonds de Garantie :

Le Fonds de Garantie indemnise, au nom de la solidarité nationale, les victimes d'actes de terrorisme, d'infractions de droit commun et d'accidents de la circulation causés par des conducteurs dépourvus d'assurance ou inconnus. Il a versé en 2017 près de 560 M€ d'indemnisation à près de 130 000 victimes. Il gère plus de 4 Md€ d'actifs financiers et immobiliers.

Solidarité - Respect - Professionnalisme - Innovation

Découvrez notre rapport d'activité

Relations Médias

Eloïse Le Goff, direction de la communication
01 43 98 87 93, eloise.le-goff@fga.fr

Vincent Garofalo, responsable de la communication
01 43 98 87 95, vincent.garofalo@fga.fr